

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la santé
Le Centre Hospitalo-Universitaire De Tizi-Ouzou
NIF : 098615019000238

Attribution Provisoire Des Marchés

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics, et suite à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales N° 01 CHU/T.O/2026, PORTANT FOURNITURE DE DENREES ALIMENTAIRE , paru dans les quotidiens de : * ELBAHJA NEWS * du 04/02/2026 et «ALGER 16»du 04/02/2026 et le site électronique " dz-المصدر " du 2026/02/07 et « L'ESPOIR LIBERER » du 2026/02/07 ,**Et Le BOMOP de la semaine du 08/02/2026 au 14/02/2026** . Le centre Hospitalo-universitaire de Tizi-Ouzou informe l'ensemble des Soumissionnaires de l'attribution provisoire de marché, en se basant sur les critères du choix prévus dans le cahier des charges, notamment l'article 11.

| Désignation du lot | Soumissionnaire | Numéro d'identification fiscale | Montant de l'offre en TTC. | Montant de l'offre en TTC. | Montant de l'offre corriger après modification de la TVA | Montant de l'offre corriger après modification de la TVA | Délai de livraison | OBS |
|--|---------------------|---------------------------------|----------------------------|----------------------------|--|--|-----------------------|--------------|
| | | | MINIMUM | MAXIMUM | MINIMUM | MAXIMUM | | |
| LOT N°01 : POISSON FRAIS | SARL ETOILE DE MER | 000516097138021 | 28 417 200,00 | 34 629 000,00 | / | / | 24 heures | Moins Disant |
| LOT N°02 : PRODUIT LAITIER | SNC METNA ET FRERES | 000715004687171 | 14 954 872,48 | 19 681 609,89 | / | / | 12 heures | Moins Disant |
| LOT N°03 : PAIN FRAIS | HAKEM DAHBIA | 270153800233112 | 3 622 500,00 | 3 797 500,00 | / | / | Inferieur a 06 heures | Moins Disant |
| LOT N° 04 : VIANDE FRAICHE DE VEAU (CARCASSE SANS ABATS AVEC ORGANES GENITAUX) | EURL SEMSEM COQ | 000305022314572 | 95 250 000,00 | 107 950 000,00 | / | / | 06 heures | Moins Disant |

Les soumissionnaires intéressées sont invitées de se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire des marchés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission compétente dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis.

Fait à Tizi-Ouzou, le
Le Directeur Général